



SNCF VOYAGEURS AGENTS AU SOL

RELATION CLIENT

L'USURE PRO...

... ou comment préserver l'intégrité physique et mentale des salariés dans des conditions de travail qui peuvent être harcelantes ?



DANS UN CONTEXTE D'ÉVOLUTION DES MÉTIERS DES AGENTS AU SOL (RCAD & BCC) ET DE LEUR ORGANISATION DU TRAVAIL, LA PERTE DE SENS, L'ABSENTÉISME ET LES DÉGRADATIONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL SONT OMNIPRÉSENTS.

LE PÔLE VOYAGEURS DE L'UNSA RESTE VIGILANT. IL NE DOIT PAS ÊTRE PERDU DE VUE QUE SI L'USURE PRO EST UN SUJET COMPRIS PAR LES AGENTS, C'EST BIEN PARCE QU'ILS LA VIVENT TOUS LES JOURS !

QUE RETENIR ?

Ce chantier est une possibilité pour l'entreprise d'accroître ses engagements pour le bien-être au travail des salariés et la prise en compte des véritables conditions d'exercice du métier.

QUELLE DÉFINITION ?

Selon l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT), l'usure professionnelle peut être définie comme un processus d'altération de la santé des agents dans une ou plusieurs de ses dimensions : physique, psychologique, psychique et sociale.

ET À LA SNCF ?

La direction a souhaité engager *via* des comités techniques (COTECH) ce que la loi impose pour lutter contre l'usure professionnelle. La loi de financement rectificative de la Sécurité sociale pour 2023 crée un fonds d'investissement dans la prévention de l'usure pro (FIPU). Rattaché à la Commission des accidents du travail et des maladies pro (CATMP) de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), il sera doté d'un milliard d'euros sur cinq ans. L'allongement des carrières

vient complexifier le maintien dans l'emploi et la projection du personnel dans des métiers dans lesquels il ne se reconnaît plus.

L'EXPOSITION ET LA COMMUNICATION AU PUBLIC

Ce sont deux éléments identifiés par les agents comme étant les principales causes d'usure pro. Les problématiques de roulement et de parcours pro ne sont pas en reste.

L'UNSA ENTEND S'IMPLIQUER DANS CETTE DÉMARCHE

Le Pôle Voyageurs de l'UNSA a identifié un certain nombre de thèmes faisant partie des objectifs à développer. Nos travaux et notre cahier revendicatif nous permettent aujourd'hui d'être force de proposition sur tous ces sujets : l'organisation du temps de travail, les rythmes de travail, l'environnement physique et digital et les relations professionnelles.

